

RAPPORT ANNUEL 2023

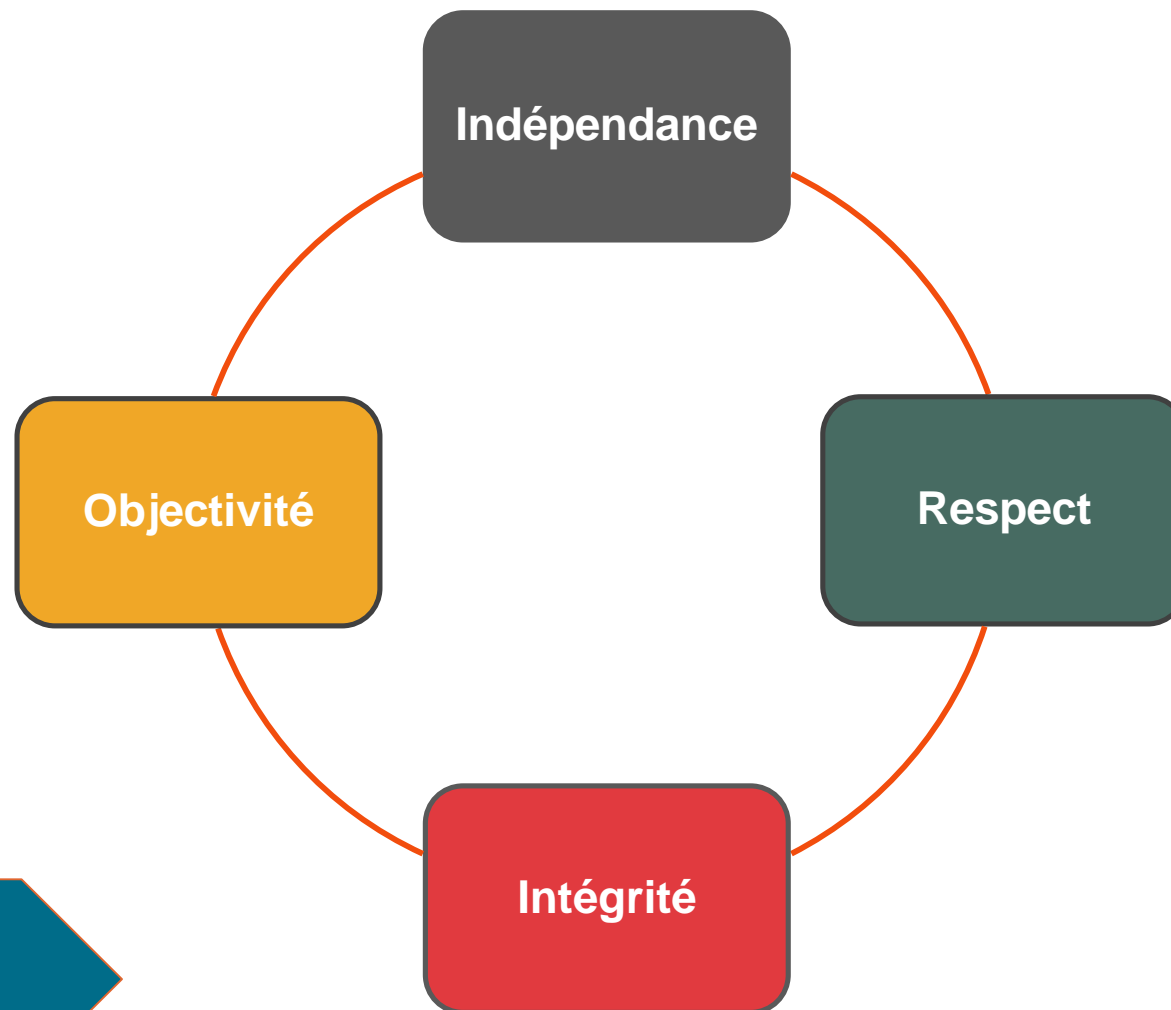
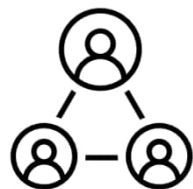
PRÉSENTÉ PAR LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

Mot de la vérificatrice générale

1.

Notre équipe



1. Mot de la vérificatrice générale

Aperçu en chiffres

NOTRE ANNÉE 2023		
9 rapports d'audit financier	8 audits de performance et conformité aux lois et règlements	2 redditions de comptes
	1 test d'intrusion logique	
Suivi de 244 recommandations		
Réalisation de 88 % des cibles du plan stratégique 2022-2024		

Audits de performance et des technologies de l'information

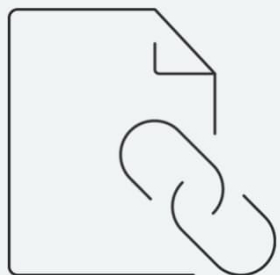
2.

Rapport d'audit

Gouvernance et cadre de gestion à l'Office de consultation publique de Montréal

2.1.

Contexte



Office de consultation publique de Montréal (OCPM) :

- **Créé en 2002**
- **Organisme entièrement financé par la Ville**

Ses mandats lui sont confiés par le :

conseil municipal comité exécutif

L'OCPM et la Ville de Montréal (la Ville) sont conjointement imputables de sa saine gouvernance intégrant :

- une **allocation**;
- et une **utilisation responsable et transparente des ressources publiques.**

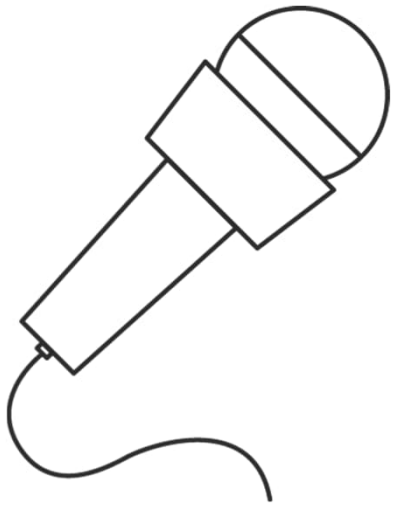


Objectif de l'audit



S'assurer que l'OCPM disposait et appliquait des règles de gouvernance appropriées, incluant un encadrement administratif et financier robuste, permettant un usage optimal des ressources financières qui lui sont octroyées par la Ville, le tout en conformité avec les règles en vigueur.

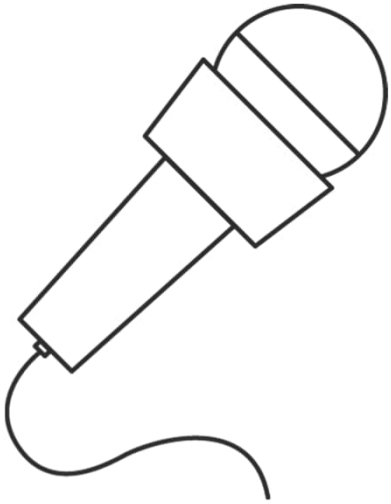
Résultats de l'audit



Nos principaux constats :

- **Insuffisance et manque de formalisme** du cadre de gestion de l'OCPM.
- **Écarts significatifs** entre les politiques et encadrements de l'OCPM et ceux de la Ville.
- **Mise en place tardive et insuffisance des encadrements** entourant la gestion des dépenses et les frais de déplacements et la gestion contractuelle.

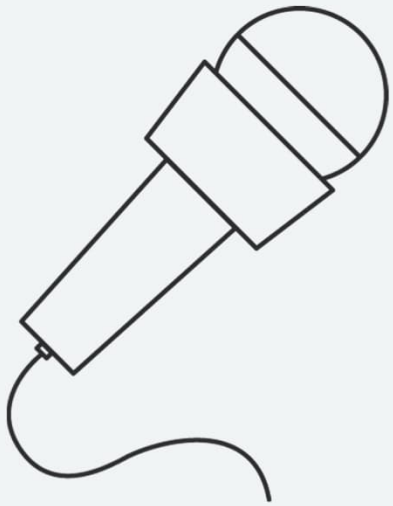
Résultats de l'audit (suite)



Nos principaux constats (suite) :

- Non-conformité à la *Politique de frais de déplacements et de représentation* de l'OCPM et déficience des mécanismes de contrôle liés au traitement des dépenses et frais de déplacements.
- Non-respect des exigences réglementaires applicables pour les contrats octroyés par l'OCPM.

Résultats de l'audit (suite)



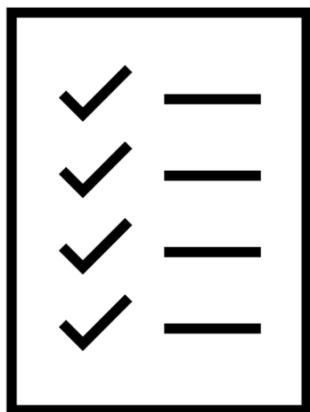
Notre conclusion :

L'OCPM ne dispose pas d'un cadre de gouvernance, et donc ne peut pas appliquer adéquatement des règles appropriées pour permettre un usage optimal des ressources financières qui lui sont accordées par la Ville.

Recommandations

6 recommandations émises, notamment :

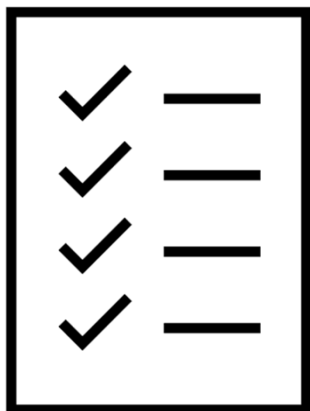
À la Direction générale de la Ville :



- Conclure une entente de service avec l'OCPM définissant les rôles et responsabilités et l'imputabilité de l'OCPM et de la Ville, dont la trésorière ou le trésorier.
- Réaliser des audits internes sur l'application et le respect des directives, procédures et encadrements administratifs de la Ville et sur leurs contrôles en place.

Recommandations (suite)

6 recommandations émises, notamment :



À l'OCPM :

- Se doter d'un cadre de gouvernance incluant notamment la structure de l'OCPM, sa vision, un plan stratégique et une reddition de comptes.
- Développer et mettre en application des mécanismes de surveillance documentés pour le suivi et l'application des directives, procédures et encadrement administratifs de la Ville.

Rapport d'audit

Accessibilité universelle des bâtiments de la Ville de Montréal

2.2.

Contexte



La *Charte des droits et libertés de la personne* du Québec exige des municipalités :



D'assurer l'accessibilité des lieux publics à l'ensemble de la population afin d'y obtenir les biens et les services qui y sont disponibles.



La Ville a élaboré un *Guide en matière d'accessibilité universelle pour les nouveaux bâtiments et pour l'agrandissement, la rénovation et l'entretien de bâtiments municipaux existants* qui, dans certains cas, va au-delà du *Code de construction du Québec*.

Objectif de l'audit



S'assurer que les bâtiments dans lesquels la Ville offre des services aux citoyennes et citoyens **sont universellement accessibles.**

Résultats de l'audit

Nos principaux constats :



- **Information incomplète** sur l'accessibilité des bâtiments municipaux.
- **Méconnaissance** par la Ville du **niveau d'accessibilité universelle** de tous ses bâtiments publics.
- **Absence d'approbation des exigences d'accessibilité universelle** par les instances décisionnelles.

Résultats de l'audit (suite)

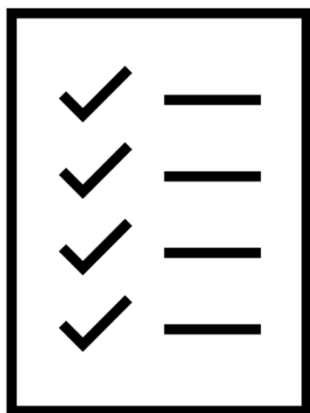


Notre conclusion :

Les citoyennes et citoyens ayant des limitations fonctionnelles ne sont **pas toujours en mesure d'obtenir de manière autonome des services dans les bâtiments municipaux.**

Recommandations

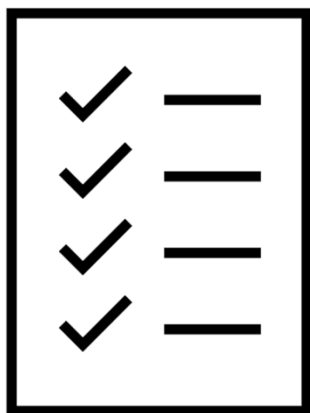
5 recommandations émises, notamment :



- Diffuser une information complète, uniforme et facilement compréhensible de l'accessibilité universelle des bâtiments publics municipaux.
- Mettre aux normes les bâtiments publics municipaux ne nécessitant pas de rénovations majeures pour en assurer une accessibilité universelle.

Recommandations (suite)

5 recommandations émises, notamment :



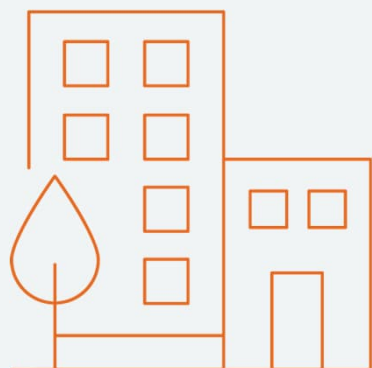
- **Planifier et prioriser** des travaux favorisant l'accessibilité universelle dans les bâtiments municipaux.
- **Élaborer et diffuser à l'interne** les normes en matière d'accessibilité universelle pour les bâtiments municipaux.

Rapport d'audit

Gestion des habitations à loyer modique de l'Office municipal d'habitation de Montréal

2.3.

Contexte



Fin de l'année 2022
+ de **23 000** ménages
en attente d'un HLM



5,8 ans

Délai moyen d'attente
pour obtenir un logement

Mars 2023
2408 logements vacants



Plus de 11% de
l'ensemble des logements

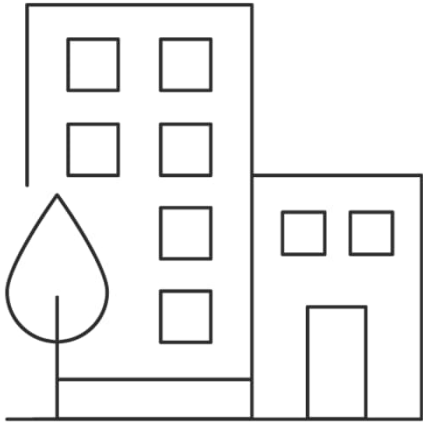
Objectif de l'audit



S'assurer que l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) offre des habitations à loyer modique **en bon état** et **adaptés aux besoins des ménages les plus vulnérables**.

Résultats de l'audit

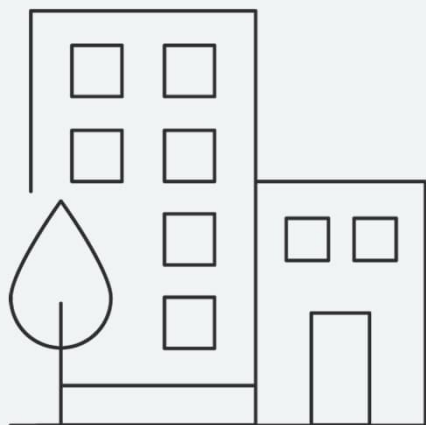
Nos principaux constats :



- Non-respect du calendrier d'inspection des logements.
- Peu d'adéquation entre les échéanciers d'exécution des bons de travail pour les remises en état des logements vacants et la nature des travaux à réaliser.
- Impossibilité de démontrer que le processus d'attribution des logements est réalisé en conformité avec le règlement d'attribution.

Résultats de l'audit (suite)

Notre conclusion :

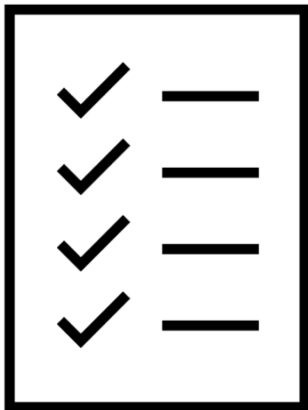


Bien qu'il y ait des lacunes dans les processus de validation de l'admissibilité des demandes et d'attribution d'un logement, l'OMHM offre des HLM adaptés aux besoins des ménages les plus vulnérables.

Toutefois, le maintien en état des logements est affecté en raison de plusieurs lacunes d'exécution et de contrôle dans les processus d'inspection et de rénovation.

Recommandations

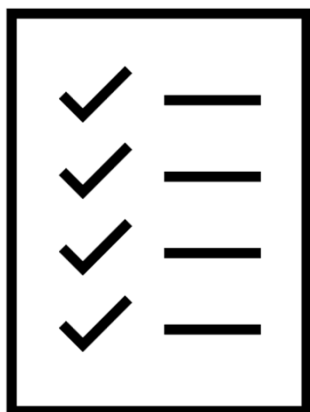
11 recommandations émises, notamment :



- Revoir les codes de priorité des bons de travaux pour les interventions dans les logements afin de refléter la nature réelle des tâches à réaliser et les délais attendus pour y arriver.
- Se doter d'indicateurs de performance pour réduire le dépassement des échéanciers pour la remise en état des logements.

Recommandations (suite)

11 recommandations émises, notamment :



- Documenter le contrôle de la qualité des travaux d'entretien et de réparation des logements à la suite d'une demande d'un locataire.
- Se doter d'un processus documenté pour mettre à jour la liste des demandes admissibles afin d'avoir un portrait représentatif du nombre de demandes.

Rapport d'audit

Gestion des projets à la Société du parc Jean-Drapeau

2.4.

Contexte



Pour assurer cette pérennité, la Société du parc Jean-Drapeau (SPJD) doit réaliser, entre autres, **d'ici 2030** :

95 projets —→ **29 secteurs du parc**

En **juin 2023**, la SPJD a estimé que des **investissements** d'environ **1,1 G\$** étaient requis pour terminer les projets.



Un des facteurs de succès indiqué au *Plan directeur de conservation, d'aménagement, et de développement 2020-2030* est que les investissements en temps et argent soient suffisants.



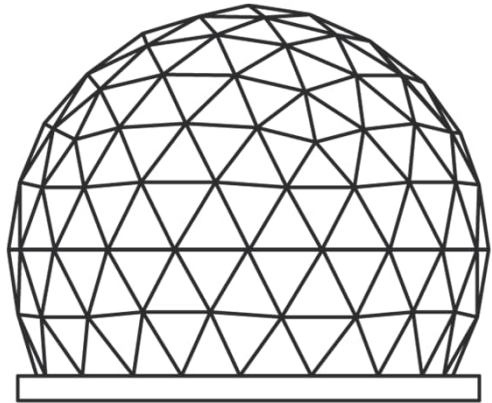
Objectif de l'audit



S'assurer que la SPJD **emploie des mécanismes reconnus de gestion de projets** pour la réalisation des projets inscrits dans son *Plan directeur de conservation, d'aménagement, et de développement 2020-2030*.

Résultats de l'audit

Nos principaux constats :

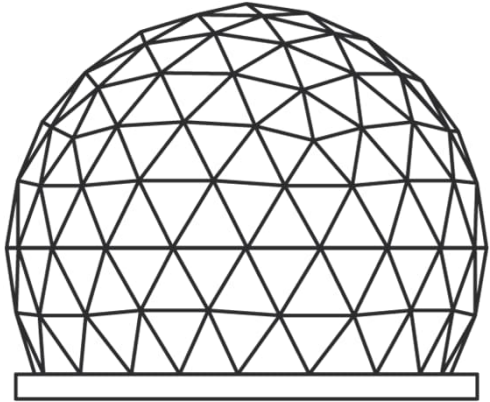


- Projets réalisés avec un **cadre de gouvernance incomplet, non documenté** et **sans respecter la méthodologie de la SPJD** ni les **bonnes pratiques**.
- **Reddition de comptes** permettant de connaître l'état de santé des projets **non formalisée**.

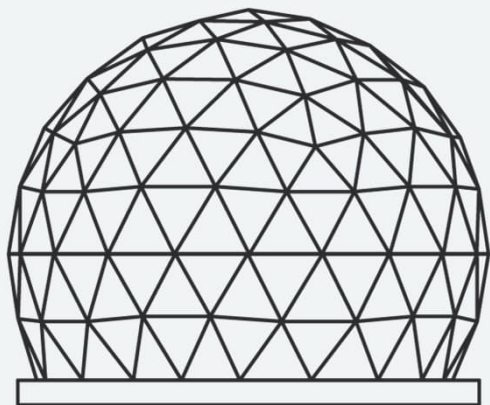
Résultats de l'audit (suite)

Nos principaux constats (suite) :

- Pourcentage d'avancement global des projets au Plan **non mesuré** ni **communiqué** à la Ville.
- **Incertitude** quant à la réalisation de la **totalité** des projets du Plan **d'ici 2030**.



Résultats de l'audit (suite)

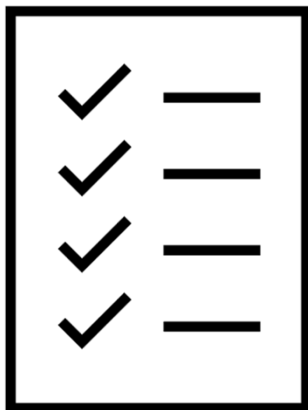


Notre conclusion :

La SPJD n'emploie pas suffisamment de **mécanismes reconnus de gestion de projets** pour la réalisation des projets présentés dans son Plan.

Recommandations

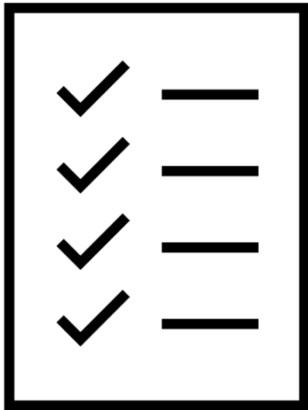
7 recommandations émises, notamment :



- Déployer un cadre de gouvernance complet et documenté précisant la méthodologie de gestion de projets, la portée des projets et la structure des comités impliqués dans cette gestion.
- Mettre en place des mécanismes pour assurer pour tous les projets le respect de la méthodologie de gestion de projets, dont le suivi des risques et l'approbation pour le passage aux différentes phases, ou encore l'évaluation des fournisseurs et la confirmation d'absence de défaillances avant la réception définitive des projets.

Recommandations (suite)

7 recommandations émises, notamment :



- Formaliser les mécanismes de reddition de comptes au conseil d'administration et auprès de la Ville en lien avec l'avancement des projets du *Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030*.

Rapport d'audit

Gestion du système Qlik Sense

2.5.

Contexte



Année 2018

Début de la production
des tableaux de bord



1^{er} tableau de bord

Service de sécurité
incendie de Montréal



2^e et 3^e tableaux de bord

Service des finances &
Service de l'approvisionnement
de la Ville



Depuis...

la demande pour de nouveaux tableaux
de bord n'a cessé d'augmenter.



Plus de 200

tableaux de bord en production.

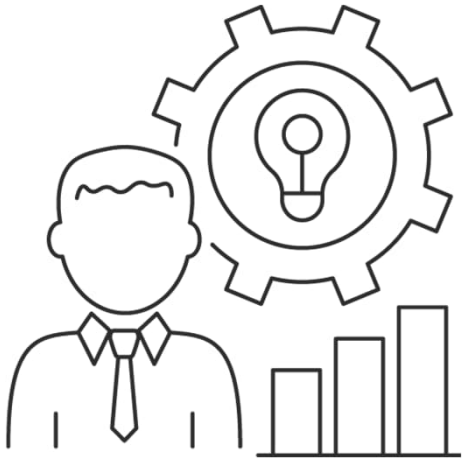
Objectif de l'audit



Valider l'efficacité des mécanismes de contrôle en place pour **assurer l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données de Qlik Sense.**

Résultats de l'audit

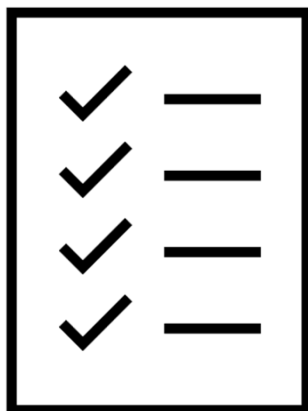
Nos principaux constats :



- Absence d'analyse d'impact récente et de relève informatique de Qlik Sense.
- Absence de procédures liées notamment à la gestion des accès logiques ainsi que des correctifs et des mises à jour.
- Non-conformité de certains paramètres d'authentification par rapport au standard de la Ville.

Recommandations

6 recommandations émises, notamment :



- Rehausser la robustesse des paramètres d'authentification de Qlik Sense en conformité avec le Standard Gestion des accès logiques de la Ville de Montréal.

Résultats de l'audit (suite)



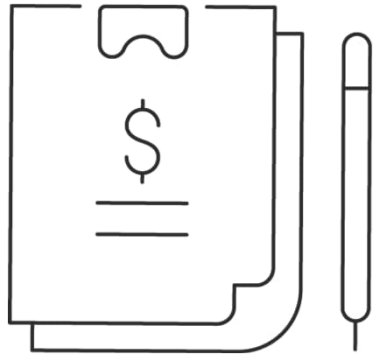
Notre conclusion :

Dans l'ensemble, le Service des technologies de l'information a mis en place les mécanismes de contrôle assurant une saine gestion de Qlik Sense. Certaines améliorations sont toutefois recommandées.

Audit des états financiers et autres rapports

3.

3. Audit des états financiers et autres rapports



- Rapports de l'auditeur sans réserve émis conjointement avec l'auditeur externe pour les organismes suivants :
 - Société de transport de Montréal
 - Société d'habitation et de développement de Montréal
 - Société du parc Jean-Drapeau
 - Agence de mobilité durable

Reddition de comptes

4.

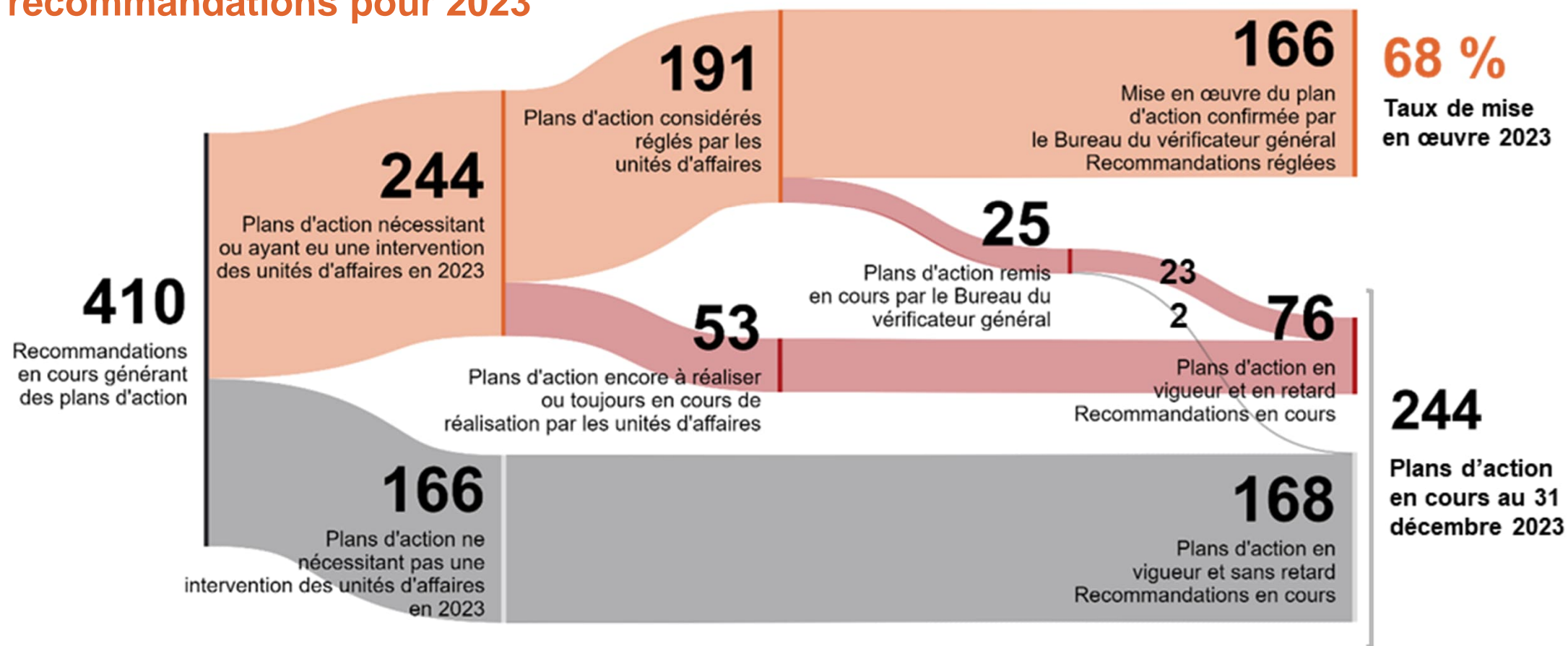
4. Reddition de comptes

**Personnes morales ayant bénéficié d'une subvention
d'au moins 100 000 \$ en 2022**

Subventions totalisant 173,4 M\$		
100 000 \$ et plus	144,8 M\$	288 organismes
Résultats	143,6 M\$	282 organismes

4. Reddition de comptes (suite)

Taux de mise en application des recommandations pour 2023



Merci!
Des questions?



**Vérificateur
Général**
VILLE DE MONTRÉAL